



Livret individuel de formation

Intervention Systémique dans les Institutions et Thérapie Familiale

Référenciée EFTA _ SFTF

(European Family Therapy Association)

(Société Française de Thérapie Familiale)

Nom :

Prénom :

Date d'entrée en formation :



L'ASSOCIATION RESCIF :

RESCIF a plus de 30 ans d'expérience en **formation** continue auprès des professionnels des champs sanitaire, social, éducatif, thérapeutique et de l'entreprise.

RESCIF est également un lieu de **consultations** familiales, de médiations familiales et de visites médiatisées.

Enfin, RESCIF est un lieu de **recherche clinique** et de *développement* des savoirs et des connaissances, qui vise à promouvoir un modèle systémique intégratif pour faire évoluer les pratiques thérapeutiques, les rendre plus efficaces et adaptées aux enjeux de nos sociétés modernes, confrontées à des événements traumatiques de plus en plus complexes, multidimensionnels et interdépendants.

Nos formations s'appuient sur des valeurs propres à l'approche systémique : adopter une approche systémique, c'est chercher à comprendre comment chaque élément contribue à la finalité d'un ensemble tout en préservant sa propre identité. Espace d'échange pionnier, RESCIF s'appuie sur la méthodologie systémique dans ses différentes formes (expérientielles, stratégiques, organisationnelle, etc.) en intégrant d'autres approches comme autant de pratiques qui participent à l'enrichissement du modèle systémique et vise à stimuler la réflexion théorique et pratique de la formation.

Notre offre comprend :

- Des actions de formations
- Des actions d'accompagnement, de supervision et d'analyse des pratiques professionnelles
- Des journées d'étude organisées avec nos partenaires des départements de recherche de l'Université de Strasbourg, ouvertes à un large public
- Un cycle de formation systémique de 4 ans reconnu par l'EFTA (*European Family Therapy Association*) et la SFTF (*Société Française de Thérapie Familiale*).
- Un cycle de formation systémiques de 2 ans dédié spécifiquement aux psychothérapeutes et aux psychiatres
- Une formation diplômante agréée : Diplôme d'Etat de Médiateur Familial.

L'équipe de RESCIF Formations :

Hélène OZENICI, Directrice Générale – Directrice Pédagogique

Chad CAPE, docteur en psychologie, Responsable de formation/formateur, chargé de cours à l'université de Strasbourg

Daliah GOLDMAN-LEVY, Responsable de formation, formatrice, psychologue et superviseure, membre de l'EFTA

Helga HOUNDETON, Responsable de formation, formatrice, psychologue et superviseure

... et de nombreux autres formateurs, intervenants et universitaires, experts dans leur domaine...

Table des matières

I.	Conditions d'admission	4
II.	Cycle complet de formation	4
III.	Coût pour le cycle complet :	5
IV.	Dispense ou allègement de Modules Capitalisables (MC):	5
V.	Transfert d'une modalité de formation à une autre :	5
VI.	Les objectifs de la formation :	5
VII.	Durée de la formation	6
VIII.	Candidature à l'EFTA (Association Européenne de Thérapie Familiale)	6
IX.	Organisation de la formation	7
	Cycle 1 / 1 ^{ère} année : <i>S'initier aux pratiques systémiques</i>	8
	Cycle 1 / 2 ^e année : <i>Consolider ses pratiques systémiques</i>	10
	Cycle 2 / 1 ^{ère} année : <i>S'approprier les pratiques de thérapie familiale</i>	12
	Cycle 2/ 2 ^e année : <i>Professionaliser ses pratiques en thérapie familiale</i>	14
X.	Le Stage pratique de 80 heures	16
XI.	Rédaction et soutenance du mémoire de fin de formation.....	17
XII.	Validation des Modules Capitalisables et des travaux	20
XIII.	Validation des Modules Capitalisables de la 1ere année du Cycle 1 :	21
XIV.	Validation des Modules Capitalisables de la 2e année du Cycle 1 :	22
XV.	Validation des Modules capitalisables de la 1ere année du Cycle 2 :	23
XVI.	Validation des Modules Capitalisables de la 2e année du Cycle 2 :	24
	Demande de stage Pratique	25
	Convention cadre de Stage	26
	en Thérapie Familiale Systémique	26

I. Conditions d'admission

L'entrée en formation *Intervention systémique dans les institutions et thérapie familiale* se fait à partir d'un dossier de candidature et d'un entretien préalable avec la directrice pédagogique et la responsable de formation. Ce dossier comprend :

- Un curriculum vitae à jour,
- Une lettre de présentation d'au moins deux pages,
- La fiche d'inscription dûment renseignée,
- La photocopie d'un diplôme ou d'un justificatif attestant d'un niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST).

Au minimum trois années d'expériences professionnelles dans le champ sanitaire, éducatif ou de l'intervention sociale.

II. Cycle complet de formation

Le cycle de formation se déroule sur quatre années de la manière suivante :

➤ 72 jours de formations en présence d'un formateur :

Cycle 1 :

1^{ère} année (18 jours) : S'initier aux pratiques systémiques

2^{ème} année (18 jours) : Consolider ses pratiques systémiques

Cycle 2 :

3^{ème} année (18 jours) : S'approprier les pratiques de thérapie familiale

4^{ème} année (18 jours) : Professionnaliser ses pratiques en thérapie familiale

➤ 250 heures de travail personnel

- Fiches de lecture
- Situations pratiques amenées par le stagiaire
- Bilan écrit en fin de chaque année de formation
- Rapport de stage à la fin de la troisième année
- Ecrit clôturant les 4 années de formation

➤ 80 h de stage pratique au minimum

Stage à réaliser auprès d'un thérapeute familial.

III. Coût pour le cycle complet :

Tarif institutionnel : 2550,- €uros par an, soit un total de 10.200, -- €uros TTC

Tarif individuel : 2250,- €uros par an Soit un total de 9000, -- €uros TTC

IV. Dispense ou allègement de Modules Capitalisables (MC):

RESCIF Formations n'accorde aucune dispense ou allègement d'MC dans la mesure où la formation doit conduire les stagiaires à l'obtention de la qualification de thérapeute familial délivré par l'Association Européenne de Thérapie Familiale (EFTA). Cette qualification suppose que le stagiaire ait réalisé l'ensemble des contenus de formation à savoir :

- 500 heures de formation (72 jours de formation),
- 250 heures de travail personnel,
- 80 h de stage pratique.

V. Transfert d'une modalité de formation à une autre :

Les stagiaires de la formation Clinique Systémique, sont autorisés à rejoindre la formation *Intervention systémique dans les institutions et thérapie familiale* en début de deuxième année après avoir réalisé et validé l'ensemble des MC de la première année. Ils sont également autorisés à rejoindre la formation *Intervention systémique dans les institutions et thérapie familiale* en début de troisième année, après avoir validé l'ensemble des Modules Capitalisables des deux premières années.

Il est possible à une personne ayant l'ensemble des prérequis à l'inscription à la formation *Intervention systémique dans les institutions et thérapie familiale*, de faire valoir la validation de Modules Capitalisables qui auraient été suivis dans le cadre de modules autonomes proposés par RESCIF Formations.

L'ensemble des transferts de modalités de formation est soumis à l'autorisation et à la validation de la commission pédagogique de RESCIF Formations.

VI. Les objectifs de la formation :

- Connaître les références théoriques et méthodologiques de l'approche systémique,
- Apprendre à mener des entretiens systémiques en s'appuyant sur la compétence des familles,

- Repérer la fonction du symptôme dans les systèmes familiaux et institutionnels,
- Analyser le contexte dans lequel un membre d'une famille, ou une famille est désignée dans le champ médicosocial et éducatif comme nécessitant une prise en charge,
- S'engager dans un processus de créativité et d'ouverture à la complexité des modèles et des modes d'intervention,
- Expérimenter l'accompagnement du changement dans les familles et dans les institutions,
- Apprendre à mener un processus thérapeutique avec une famille,
- Repérer son style personnel d'intervenant systémique en lien avec sa trajectoire personnelle, familiale et professionnelle.

VII. Durée de la formation

Conformément aux prérequis de l'EFTA, la durée de la formation *Intervention systémique dans les institutions et thérapie familiale* est au minimum de 4 ans. RESCIF Formations propose de suivre l'ensemble du cycle de formation sur 4 années. La durée maximale de validité d'un livret est de 6 ans, plus 1 année renouvelable 1 fois. La durée maximale est donc de 8 ans. Après 8 ans, le stagiaire, s'il souhaite poursuivre, devra recommencer l'ensemble du cycle de formation.

Pour bénéficier de la première année supplémentaire (6 + 1) :

- Le stagiaire devra avoir validé en totalité l'ensemble du cycle 1, soit la totalité des Modules Capitalisables de deux premières années.

Pour bénéficier du renouvellement de l'année supplémentaire (7+1) :

- Le stagiaire devra adresser à la commission pédagogique, avant la fin de la 7^e année, un courrier argumenté avec un plan d'action précisant les étapes de l'achèvement de sa formation.

VIII. Candidature à l'EFTA (Association Européenne de Thérapie Familiale)

Après avoir validé l'ensemble du cycle de formation, le stagiaire sera accompagné par la responsable de formation dans la réalisation des modalités de candidature afin d'être référencié comme thérapeute familiale.

IX. Organisation de la formation



Cycle 1 / 1^{ère} année : *S'initier aux pratiques systémiques*

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir l'épistémologie systémique, changer de regard sur la famille, ses compétences et mener des entretiens,
- Découvrir et étudier les différents concepts de la communication à travers l'école de Palo Alto,
- Découvrir et étudier la théorie des systèmes, l'analyse des contextes, la place du symptôme dans la famille et l'exploration de la demande.

Compétences attendues de la première année :

- S'être approprié les concepts clés de la systémique et être en capacité de les utiliser pour comprendre un système familial et mener des entretiens systémiques,
- Comprendre les processus de communication et être en mesure de les identifier dans des situations concrètes,
- Être capable d'appliquer certains aspects de la théorie des systèmes dans le cadre de l'accompagnement d'une famille tout en prenant en compte sa demande exprimée ou sous-jacente.

Un entretien individuel sera organisé à mi-parcours, avec la responsable de formation, pour faire le point sur les difficultés éventuelles. D'autres entretiens peuvent avoir lieu à la demande du stagiaire ou d'un formateur.

Programme du cycle 1.1:

M01	3 jours	Introduction à l'approche systémique
	1 jour (1 ^{er} partie)	Panorama des modèles systémiques
	3 jours	Cadre systémique et techniques d'entretien
	3 jours	Analyse de la demande familiale et reconnaissance des besoins
M06	2 jours (1 ^{er} partie)	Faire émerger les compétences des familles : les objets flottants
M04	1 jour (1 ^{er} partie)	Initiation au génogramme
M07	2 jours	Histoire et cycle de vie
	1 jour (2 ^{ème} partie)	Panorama des modèles systémiques
	2 jours	Vision systémique de l'institution

Méthode d'acquisition des connaissances :

Le formateur travaille les concepts à partir de mises en situation (jeux de rôles), de supports vidéo, de diaporamas et de textes. De manière générale, RESCIF Formations privilégie l'expérimentation et le travail de groupe.

Validation des Modules Capitalisables :

Chaque Module Capitalisable donne lieu à une évaluation dont la modalité sera précisée par le formateur au début de chaque MC. L'évaluation consiste à vérifier que les objectifs propres à chaque MC sont bien atteints et que la compréhension des schémas théoriques en relation avec une pratique sont correctement utilisés dans une optique professionnelle. L'évaluation peut prendre différentes formes comme : une mise en situation sous la forme de jeux de rôles, un questionnaire individuel ou collectif, un travail d'explicitation de mise en lien entre une situation et un schéma théorique. La validation d'un MC fait l'objet d'une inscription dans le livret individuel de formation.

Cycle 1 / 2^e année : *Consolider ses pratiques systémiques*

Objectifs :

- Aborder les contenus réels du champ professionnel des participants en travaillant sur des situations et sur l'approfondissement des concepts et des outils d'intervention,
- Aborder l'approche systémique des organisations, le travail en réseau et partenariat,
- Aborder les notions de violences et de conflits dans la famille,
- Découvrir l'intervention à la demande d'un tiers,
- Découvrir les objets flottants,
- Découvrir les concepts de résonance et résilience.

Compétences attendues de la deuxième année :

- Être capable à l'aide des outils systémiques, de repérer, dans son contexte de travail, les différents contextes et enjeux qui préfigurent les interrelations et la communication,
- Identifier et comprendre les ressorts et les enjeux qui sous-tendent les conflits et la violence dans la famille,
- Identifier la demande d'un tiers et être en mesure de se positionner en tant qu'intervenant dans ce type de situations,
- Être capable d'utiliser les objets flottants en s'appropriant leurs leviers d'action et de changement,
- Comprendre comment les situations auxquelles l'intervenant est exposé, agissent sur soi.

Un entretien individuel sera organisé à mi-parcours, avec la responsable de formation, pour faire le point sur les difficultés éventuelles. D'autres entretiens peuvent avoir lieu à la demande du stagiaire ou d'un formateur.

2 jours	Repérer les étapes de cycle de vie
2 jours (2 ^{ème} partie)	Approfondissement au génogramme
2 jours	Déterminer sa posture professionnelle
3 jours	Comprendre les modèles systémiques : structural, contextuel et stratégique
2 jours	La thérapie brève
2 jours (2 ^{ème} partie)	Les objets flottants et le travail métaphorique
2 jours	Le travail sur les émotions
2 jours	Identifier ses compétences pour accueillir et accompagner une famille
1 jour	Construction des hypothèses de travail comme outil d'intervention

Programme du cycle 1.2 :

Méthode d'acquisition des connaissances :

Le formateur travaille les concepts à partir de mises en situations (jeux de rôles), de supports vidéo, de diaporamas et de textes. Le stagiaire bénéficiera d'une supervision à partir du matériel clinique qu'il apportera afin de renforcer ses compétences et de trouver un éclairage nouveau sur les difficultés rencontrées.

Validation des Modules Capitalisables :

Chaque Module Capitalisable donne lieu à une évaluation dont la modalité sera précisée par le formateur au début de chaque MC. L'évaluation consiste à vérifier que les objectifs propres à chaque MC sont bien atteints et que la compréhension des schémas théoriques en relation avec une pratique sont correctement utilisés dans une optique professionnelle. L'évaluation peut prendre différentes formes comme : une mise en situation sous la forme de jeux de rôles, un questionnaire individuel ou collectif, un travail d'explicitation de mise en lien entre une situation et un schéma théorique. La validation d'un MC fait l'objet d'une inscription dans le livret individuel de formation.

Cycle 2 / 1^{ère} année : *S'approprier les pratiques de thérapie familiale*

Objectifs :

- Aborder théoriquement les thématiques du couple, de la famille en souffrance face au handicap, au vieillissement, à la maladie et au deuil,
- Aborder la thérapie brève,
- Effectuer des suivis de familles, dans son contexte professionnel auprès d'un thérapeute familial.

Compétences attendues de la deuxième année :

- Être en capacité d'intervenir dans le cadre de l'accompagnement de couple,
- Utiliser certains outils et concepts des thérapies brèves dans son intervention,
- Être en capacité d'intervenir en situations d'accompagnement familial dans le cadre d'une co-intervention.

Un entretien individuel sera organisé à mi-parcours, avec la responsable de formation, pour faire le point sur les difficultés éventuelles. D'autres entretiens peuvent avoir lieu à la demande du stagiaire ou d'un formateur.

Programme du cycle 2.1 :

	2 jours	Le style du thérapeute
	2 jours	Colère, crise, agressivité et violence
	2 jours	La famille en souffrance face au handicap, à la maladie et au vieillissement
	1 jour	Journée d'étude
	2 jours	Mythes, croyances, traditions et cultures
	2 jours	Dépendance et Addiction
	2 jours	Psychopathologie et approche systémique
	2 jours	Approche systémique du couple
M05	1 jour	Construire des hypothèses de travail avec le génogramme
	2 jours	Initiation au Modèle Intégratif MII Québécois (Stand up ovation pour Doris Langlois)

Méthode d'acquisition des connaissances :

Le formateur travaille les concepts à partir de mises en situation (jeux de rôles) de supports vidéo, de diaporamas et de textes. Le stagiaire bénéficiera d'une supervision à partir du matériel clinique qu'il apportera afin de renforcer ses compétences et de trouver un éclairage nouveau sur les difficultés rencontrées.

Validation de la première année du cycle 2 :

Chaque Module Capitalisable donne lieu à une évaluation dont la modalité sera précisée par le formateur au début de chaque MC. L'évaluation consiste à vérifier que les objectifs propres à chaque MC sont bien atteints et que la compréhension des schémas

théoriques en relation avec une pratique sont correctement utilisés dans une optique professionnelle. L'évaluation peut prendre différentes formes comme : une mise en situation sous la forme de jeux de rôles, un questionnaire individuel ou collectif, un travail d'explicitation de mise en lien entre une situation et un schéma théorique. La validation d'un MC fait l'objet d'une inscription dans le livret individuel de formation.



Cycle 2/ 2^e année : *Professionaliser ses pratiques en thérapie familiale*

Objectifs :

- Approfondir des outils systémiques (objets flottants...) par leur appropriation dans l'expérimentation et en se centrant sur l'entretien avec un seul membre de la famille, avec plusieurs membres de la famille et avec le couple,
- Prendre en compte ses savoir-faire, ses savoir-être et ses émotions dans son travail avec les familles,
- Rédiger et soutenir son mémoire de fin de formation.

Compétences attendues de la deuxième année :

- Être en capacité d'intervenir auprès d'une personne, d'un couple, d'une famille ou d'un groupe en autonomie,
- Être en capacité d'utiliser les concepts et les outils systémique dans le cadre d'un accompagnement, et permettre le changement,
- Être en capacité d'élaborer et d'expliquer sa pratique et ses méthodes en les étayant sur des concepts théoriques.

Un entretien individuel sera organisé à mi-parcours, avec la responsable de formation, pour faire le point sur les difficultés éventuelles. D'autres entretiens peuvent avoir lieu à la demande du stagiaire ou d'un formateur.

Programme du cycle 2.2 :

2 jours	L'argent et la sexualité dans le couple : contes et comptes
2 jours	Travail sur soi et sa famille
2 jours	Attachement, dépendance, autonomie, syndrome d'abandon et séparation
2 jours	Recherche : Mémoire de recherche de thérapie familiale - Méthodologie
2 jours	L'art de la bienveillance et l'approche systémique
2 jours	De l'usure au burn-out professionnel, familial et conjugal
2 jours	Résonance et Résilience (Hommage à Mony Elkaïm)
2 jours	Intervention à la demande d'un tiers
2 jours	Accompagner le changement de la personne, de la famille et de l'institution : multi-posture

Méthode d'acquisition des connaissances :

Le formateur travaille les concepts à partir de mise en situations (jeux de rôles) de supports vidéo, de diaporamas et de textes. Le stagiaire bénéficiera d'une supervision à partir du matériel clinique qu'il apportera afin de renforcer ses compétences et de trouver un éclairage nouveau sur les difficultés rencontrées.

Validation de la deuxième année du cycle 2 :

Chaque Module Capitalisable donne lieu à une évaluation dont la modalité sera précisée par le formateur au début de chaque MC. L'évaluation consiste à vérifier que les objectifs propres à chaque MC sont bien atteints et que la compréhension des schémas théoriques en relation avec une pratique sont correctement utilisés dans une optique professionnelle. L'évaluation peut prendre différentes formes comme : Une mise en situation sous la forme de jeux de rôles, un questionnaire individuel ou collectif ou encore un travail d'explicitation de mise en lien entre une situation et un schéma théorique. La validation fait d'une MC fait l'objet d'une inscription dans le livret individuel de formation.

X. Le Stage pratique de 80 heures

La formation *Intervention systémique dans les institutions et thérapie familiale* comprend un stage pratique d'une durée de 80h qui peut être réalisé dès la fin de la première année du Cycle 1.

Objectif :

- Permettre au stagiaire d'observer, d'analyser et d'expérimenter des situations de consultation de thérapie familiale, auprès d'un thérapeute familial.

Validité du stage :

Le stagiaire doit proposer au responsable de formation le nom d'un référent de stage choisi parmi des thérapeutes familiaux. A défaut de pouvoir fixer de manière exhaustive une liste de professionnels répondant à la caractéristique de thérapeute familial, il appartient au responsable de formation d'apprécier si le candidat bénéficie des conditions permettant la réalisation des objectifs du stage pratique. Pour cela, le stagiaire devra remplir et faire remplir, par le référent de stage visé, le document « Demande de stage pratique », qui sera ensuite examiné par la commission pédagogique et validée, le cas échéant.

Validation du stage :

Le stagiaire devra rédiger un compte rendu de stage d'au moins 15 pages correctement présenté et rédigé – page de gardes, bibliographie et annexes non comprises - en faisant apparaître clairement ses observations et ses réflexions sur sa posture de stagiaire thérapeute familial. Le compte rendu devra mettre en évidence la capacité du stagiaire à porter un méta-regard sur le contexte de thérapie familiale dans laquelle il fut inclus.

Le compte rendu rédigé par le stagiaire est examiné par la commission pédagogique. Elle convoque ensuite le stagiaire à un entretien de présentation orale. L'entretien consiste en une discussion avec les membres du jury qui ont lu le document. D'une durée d'une heure environ, elle se compose d'un propos liminaire de 20 minutes du stagiaire puis, d'un échange avec le jury.

Le propos liminaire ne doit pas répéter ce qui figure déjà dans le mémoire, il doit donner des indications sur l'état d'avancement de la réflexion du stagiaire.

La non-validation du stage par la commission doit donner lieu soit à la production d'un nouveau compte rendu, soit à la réalisation d'un autre stage pratique.

XI. Rédaction et soutenance du mémoire de fin de formation

La rédaction du mémoire a pour objet de rendre compte du **cheminement du stagiaire** en retraçant les compétences développées en vue de créer un contexte de travail systémique auprès des familles dans une institution, dans un service ou dans le cadre d'une activité libérale.

Le document présenté par le stagiaire doit pouvoir, à travers l'explicitation de sa propre évolution, mettre en évidence les modifications de sa propre « carte du monde ».

L'explicitation de ses pratiques entraîne un processus réflexif et la constitution d'une base de connaissance qui s'autonomise de la pratique. La rédaction du mémoire contribue ainsi à la construction d'une professionnalité comprenant savoir-être, savoir-faire et valeurs. Au bout de sa formation, le stagiaire doit pouvoir **expliquer, justifier et contextualiser sa pratique systémique, d'un point de vue technique et théorique.**

Le caractère expérimental de ce processus d'écriture doit conduire le stagiaire à élaborer une problématique, c'est-à-dire un ensemble d'observations, de problèmes et de questionnements articulés entre eux puis à produire des hypothèses de compréhension des situations et des hypothèses de travail.

Forme du mémoire :

Le mémoire doit être présenté sous la forme d'un document dactylographié comportant 30 pages au minimum (non comprises les annexes et la bibliographie). Un sommaire paginé doit permettre au lecteur d'avoir une vue d'ensemble du document.

L'introduction doit rappeler succinctement la situation du stagiaire et son itinéraire professionnel ainsi que le cadre de son expérience de futur thérapeute familial. L'introduction doit conduire à la formulation d'une problématique.

Le corps du document doit comporter la présentation de sa posture et de son évolution tant sur le plan professionnel que personnel, en lien avec la problématique et l'articulation avec des concepts systémiques. Le parcours de formation du stagiaire doit être analysé dans son rapport avec les expériences vécues sur le terrain.

La conclusion dégagera les idées essentielles à retenir quant à l'expérience menée et sur sa posture de thérapeute et de systémicien. Elle fera également apparaître les pistes de réflexions ouvertes par le stagiaire, les besoins d'apprentissages complémentaires éventuels ainsi que les perfectionnements envisagés.

Destinataires du mémoire et lecture du jury :

Les membres de la commission pédagogique sont les lecteurs officiels. Ils constituent le jury et sont appelés à se positionner sur la validité du document en vue de la soutenance. D'autres lecteurs potentiels pourront être associés en cas de désaccords sur la validité du mémoire. Ceux-ci seront choisis par le directeur pédagogique parmi des formateurs en systémie et des thérapeutes familiaux formés par RESCIF Formations.

Les membres du jury devront se positionner en délivrant l'une des sanctions suivantes :

- Mémoire valide
- Mémoire non-valide

La décision du jury est prise en fonction de l'évaluation de trois critères. La moyenne de l'ensemble des notes doit être supérieur ou égal à 9/18. Un compte rendu faisant apparaître les observations du jury est rédigé et communiqué au candidat, soit après la soutenance, soit après l'annonce de la non-validité du mémoire.

La non-validité du mémoire entraîne la réécriture partielle (dont les parties à corriger sont signalées dans le rapport du jury) ou la réécriture complète du mémoire.

Soutenance :

La soutenance consiste en une discussion avec les membres du jury qui ont lu le mémoire du stagiaire. D'une durée d'une heure environ, elle se compose d'un propos liminaire de 20 minutes du stagiaire puis d'un échange avec le jury.

Le propos liminaire ne doit pas répéter ce qui figure déjà dans le mémoire, il doit donner des indications sur l'état d'avancement de la réflexion du stagiaire. « Soutenir » signifie : donner des éléments et un cadre pour engager l'échange avec le jury.

Critères d'évaluation du mémoire de fin de formation et de la présentation orale :

		Ecrit	Présentation orale
1. <i>Evaluation du cheminement du stagiaire</i>	1.1 Capacité à retracer l'articulation des compétences acquises/3...../3.....
	1.2 Identification des concepts et des outils mobilisés en expliquant ses choix		
	1.3 Identification de ses limites et des pistes d'amélioration		
2. Expliciter sa pratique	2.1 Savoir diversifier les supports de communication		
	2.2 Capacité à prendre du recul face aux situations rencontrées/3...../3.....
	2.3 Capacité à évaluer son intervention		
3. Dimension éthique de l'accompagnement	3.1 Capacité à problématiser une situation en s'appuyant sur des hypothèses d'interprétation/3...../3.....
	3.2 Identifier ses difficultés et les ressources disponibles pour y faire face		
	3.3 Expression des valeurs et correspondances avec la philosophie systémique		
TOTAL		Total /9	Total /9
		/ 18	



XII. Validation des Modules Capitalisables & des travaux



XIII. Validation des Modules Capitalisables de la 1ere année du Cycle 1 :

	Nom du MC	Date	Signature et cachet du responsable de formation
M01	<i>Introduction à l'approche systémique</i>		
	<i>Panorama des modèles systémiques</i>		
	<i>Cadre systémique et techniques d'entretien</i>		
	<i>Analyse de la demande familiale et reconnaissance des besoins</i>		
M06	<i>Faire émerger les compétences des familles : les objets flottants</i>		
M04	<i>Initiation au génogramme</i>		
M07	<i>Histoire et cycle de vie</i>		
	<i>Panorama des modèles systémiques</i>		
	<i>Vision systémique de l'institution</i>		

XIV. Validation des Modules Capitalisables de la 2e année du Cycle 1 :

	Nom du MC	Date	Signature et cachet du responsable de formation
	<i>Repérer les étapes du cycle de vie</i>		
	<i>Approfondissement au génogramme</i>		
	<i>Déterminer sa posture professionnelle</i>		
	<i>Comprendre les modèles systémiques : structural ; contextuel et stratégique</i>		
	<i>La thérapie brève</i>		
	<i>Les objets flottants et le travail métaphorique</i>		
	<i>Le travail sur les émotions</i>		
	<i>Identifier ses compétences pour accueillir et accompagner une famille</i>		
	<i>Construction des hypothèses de travail comme outil d'intervention</i>		

XV. Validation des Modules capitalisables de la 1ere année du Cycle 2 :

	Nom du MC	Date	Signature et cachet du responsable de formation
	<i>Le style du thérapeute</i>		
	<i>Colère, crise, agressivité et violence</i>		
	<i>La famille en souffrance face au handicap, à la maladie et au vieillissement</i>		
	<i>Journée d'étude (à préciser)</i>		
	<i>Mythes, croyances, traditions et cultures</i>		
	<i>Dépendance et Addiction</i>		
	<i>Psychopathologie et approche systémique</i>		
	<i>Approche systémique du couple</i>		
M05	<i>Construire des hypothèses de travail avec le génogramme</i>		
	<i>Initiation au Modèle Intégratif MII Québécois (Stand up ovation pour Doris Langlois)</i>		

XVI. Validation des Modules Capitalisables de la 2e année du Cycle 2 :

	Nom du MC	Date	Signature et cachet du responsable de formation
	<i>L'argent et la sexualité dans le couple : contes et comptes</i>		
	<i>Travail sur soi et sa famille</i>		
	<i>Attachement, dépendance, autonomie, syndrome d'abandon et séparation</i>		
	<i>Recherche : Mémoire de recherche de thérapie familiale – Méthodologie</i>		
	<i>L'art de la bienveillance et l'approche systémique</i>		
	<i>De l'usure au burn-out professionnel, familial et conjugal</i>		
	<i>Résonance et Résilience (Hommage à Mony Elkaïm)</i>		
	<i>Intervention à la demande d'un tiers</i>		
	<i>Accompagner le changement de la personne, de la famille et de l'institution : multi-postures</i>		



Formations
Consultations
Recherche

SIRET 33 189 1002 00049
Organisme de formation N° 42 6700 51067
Code APE 8559A

Demande de stage Pratique

Date de la demande :

Nom et Prénom du stagiaire :

Nom et prénom du tuteur de stage :

Qualité :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Lieu de déroulement du stage :

Dates du stage : Du _____ au _____

Observations éventuelles :

Signature du stagiaire	Signature du tuteur de stage	Signature du responsable de formation	Signature et décision du directeur pédagogique

Association RESCIF – 16 A, Avenue du Rhin– 67100 STRASBOURG
Tél : 03.88.25.50.64 contact@rescif.com www.rescif.com



Convention cadre de Stage Thérapie Familiale Systémique

Entre les soussignés,

1 – L'ASSOCIATION RESCIF

Recherches et Etudes Systémiques sur les Communications Institutionnelles et Familiales (Centre de formation)

Siège : 16A, Avenue du Rhin – 67100 STRASBOURG

Représentée par : Mme Hélène OZENICI, Directrice Générale_Directrice Pédagogique

Téléphone : 03 88 25 50 64 Mail : contact@rescif.com

Et

2 - L'établissement, Service ou professionnel choisi comme terrain de Stage :

Dénomination :

Adresse :

Représenté par :

Et

3 – Le (la) stagiaire :

Nom – Prénom :

Stagiaire en 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année de formation à RESCIF

Est conclu la convention suivante :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet :

- De préciser les rapports entre les institutions (terrain de stage – centre de formation) et les personnes (professionnels, stagiaire).
- De définir certaines règles pour le déroulement du stage professionnel effectué dans le cadre de la formation « *Intervention systémique dans les institutions et thérapie familiale* »

La convention est tripartite ; elle engage le Centre de formation, le terrain de stage et le (la) stagiaire.

Article 2 : Objectifs du stage

Le stage a pour objectifs :

- D'acquérir des capacités de compréhension du processus de thérapie familiale systémique et l'intégration des diverses techniques,
- D'avoir un positionnement professionnel garantissant le cadre de la thérapie familiale systémique,
- De donner l'opportunité d'articuler la formation théorique avec la formation pratique,
- De repérer et d'accompagner les dynamiques de changement,
- De permettre une réflexion et un questionnement sur sa propre pratique
- De servir de support et de cadre à la réalisation du rapport de stage et de l'écrit réflexif de fin de formation.

Article 3 : Responsabilité du Centre de formation, du terrain de stage et du (de la) stagiaire

Durant le stage, le (la) stagiaire demeure sous la responsabilité du Centre de Formation.

Le (la) stagiaire respecte les règles propres à la structure « terrain de stage » pendant sa présence sur le lieu de stage. Il (elle) est tenu(e) également aux règles du secret professionnel.

Le (la) stagiaire est suivi(e) par la responsable de formation. En cas de difficultés rencontrées sur le terrain de stage, soit par le (la) stagiaire, soit par le référent du lieu de stage, le Centre en sera informé. Aucune décision ne peut être prise avant la concertation des trois parties concernées.

Article 4 : Assurance

Le (la) stagiaire déclare être assuré(e) individuellement (en responsabilité civile) et fournira une attestation d'assurance au Centre de Formation.

Article 5 : Déroulement du stage

La durée du stage est de 80 heures minimum, échelonnées sur la période allant du au

Article 6 : Personnes référentes

Formateur Référent du Centre de Formation - RESCIF :

Nom – Prénom :

Thérapeute familiale référent du terrain de stage :

Nom – Prénom :

Le référent de stage s'engage à transmettre un bilan d'observation du stagiaire au centre de formation dans les 15 jours qui suivent la fin du stage.

Article 7 : Observations du thérapeute familial référent de stage

Le thérapeute familiale référent de stage s'engage à transmettre à RESCIF Formations, dans les 15 jours suivants la fin du stage, ses observations concernant le stagiaire en situation.

Fait à le

Signatures :

Thérapeute familial référent de stage <u>Nom-Prénom :</u> 	RESCIF Directrice Générale Directrice Pédagogique	Stagiaire <u>Nom-Prénom :</u>
--	---	--